

DU ACCOMPAGNEMENT ET SOINS PALLIATIFS

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme d'université (DU)

Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Présentation

Pour en savoir plus, consulter la rubrique dédiée :

[DU Accompagnement et soins palliatifs](#) ➔

Objectifs

Le DU Accompagnement et soins palliatifs* répond au besoin de professionnalisation dans l'accompagnement aux soins palliatifs. La multiplicité des services et des acteurs de la santé impliqués nécessite une coordination des actions et une harmonisation des moyens déployés dans un cadre éthique intégrant la dimension socio culturelle.

Savoir faire et compétences

La personne titulaire du DU « Accompagnement et soins palliatifs » aura pour mission :

- * De coordonner les actions entre tous les services de soin impliqués
- * De proposer un projet de prise en charge des patients en fin de vie ou au cours de soins de longue durée
- * D'accompagner un patient en fin de vie
- * D'informer le patient et la famille de l'évolution de l'état de santé en intégrant la représentation culturelle de la maladie et de la mort
- * D'avoir une connaissance des contraintes juridiques

Informations supplémentaires

PLUS D'INFOS

Public concerné

* Formation continue

Nature de la formation :

Diplôme d'université homologué

TARIFS

2 180 € (financement entreprise)

1 180 € (financement individuel)

Contenu de la formation

Durée de l'action de formation : 1 an de septembre 2017 à septembre 2018

Prochaine session : début de la formation le 28 septembre 2017

22 cours (3h) répartis sur une période de 10 mois, à raison d'environ une soirée par semaine (le jeudi), de 17h à 20h (soit 66h) :

dont 3 séances d'accompagnement (type supervision de mémoire et de la pratique)

- 2 séminaires (7h) répartis sur deux samedis (octobre 2017 et mars 2018) (soit 14h)

- 1 soirée consacrée aux examens (épreuve écrite) (3h)

- cycle de 5 conférences (2h, *conférences ouvertes à tous*) réparties sur une période de 10 mois. Les conférences ont lieu en soirée, de 20h30 à 22h30 soit (10h)

- 1 jour consacré à la soutenance du mémoire (7h)

- 1 stage pratique obligatoire de 2 semaines minimum (70 h minimum) dans un établissement de soins palliatifs, faisant l'objet d'un mémoire

Soit 170 heures de formation par stagiaire (dont 70 heures de stage pratique).

Composante

UFR sciences et techniques

Contact(s) administratif(s)

Secrétariat pédagogique
Tel. 01 34 25 63 03
duformationcontinue@ml.u-cergy.fr